

*Le Maire aux parents d'élèves*

Pirey, le 3 août 2022

Madame, Monsieur,

Pour donner suite à la demande de nombreux parents, vos élus ont décidé de mettre en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille.

Désormais, toutes vos démarches liées au périscolaires se feront à partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet.

Vous pourrez ainsi :

- Inscrire ou désinscrire vos enfants au restaurant scolaire,
- Consulter vos factures et vos historiques,
- Être informé sur l'actualité
- Adresser des messages au service périscolaire.
- Être prévenu en cas de nécessité

Nous vous remercions de bien vouloir vous connecter, **dès réception** de ce courrier, en vue de créer votre compte à :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairiePirey/accueil>

Afin que nous puissions vous contacter en cas de nécessité, cette démarche est **obligatoire** même si votre enfant ne fréquente aucune activité périscolaire.

Vous pourrez ainsi vérifier et modifier les informations concernant votre famille.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous votre Code abonné famille qui vous sera demandé à chaque connexion :

[identifiantPortail]

Ce site est accessible 24 h/24, y compris pendant les périodes de vacances. L'inscription ou la désinscription sont possibles jusqu'à 48 h avant la prise du repas.

Concernant les enfants, dont les parents nous ont déjà transmis la feuille d'inscription, une simple vérification par leurs soins est nécessaire, la réservation ayant déjà été enregistrée au préalable par nos soins.

**ATTENTION** : dès 1<sup>er</sup> septembre, jour de la prochaine rentrée, vous serez seuls habilités à valider vos inscriptions et annulations.

Vous trouverez sur notre site internet [pirey.fr](http://pirey.fr), la notice complète de création de compte sur le Portail Famille.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le secrétariat de mairie (03 81 50 63 00) qui orientera vos demandes vers les responsables concernés.

Espérant que ce nouveau portail répondra à vos attentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président du conseil régional  
de Bourgogne-Franche-Comté  
Patrick AYACHE

